

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 09 Statistique			
Code	SOAS1B08AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	33 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Campus Mons</u> Pierre-Olivier ROBERT (pierre-olivier.robert@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) <u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> David LALOY (david.laloy@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à introduire au questionnement scientifique et à permettre l'acquisition d'outils en vue d'analyser des situations sociales dans leur complexité.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des**

communautés.

- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Collecter, organiser et présenter des sources documentaires autour d'un sujet précis
- II. Décrire, analyser et interpréter des données quantitatives et qualitatives
- III. Exploiter les informations qui en découlent pour analyser les phénomènes sociaux

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS1B08ASA Statistique 33 h / 3 C

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS1B08ASJA Statistique 33 h / 3 C

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS1B08ASDA Statistique 33 h / 3 C

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS1B08ASA Statistique 33 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS1B08ASA Statistique 30

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS1B08ASJA Statistique 30

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS1B08ASDA Statistique 30

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS1B08ASA Statistique 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 3/60 du Bloc 1.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens, et notamment les dispositions relatives aux examens dispensatoires de la période d'évaluation de janvier en bloc 1.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements

de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Tél : +32 (0) 10 48 29 63

Fax :

Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Statistique			
Code	11_SOAS1B08ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	33 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	David LALOY (david.laloy@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

- Premièrement, la statistique constitue un prérequis incontournable pour la suite de la formation des assistants sociaux. Certains cours mobilisent des données chiffrées pour analyser et comprendre les phénomènes sociaux étudiés (sciences médico-sociales, démographie, économie...). D'autres cours nécessitent également la maîtrise et l'utilisation de certains outils statistiques dans une démarche de recherche (Introduction à la démarche de recherche, Méthodologie de la recherche sociale, travail de fin d'études...).
- Deuxièmement, la compréhension de données chiffrées et la maîtrise des outils statistiques sont indispensables dans l'activité professionnelle des futurs assistants sociaux. Ceux-ci seront en effet confrontés à des phénomènes sociaux et à des publics spécifiques qui peuvent être compris, analysés, interprétés à l'aide de données statistiques. Ils seront également susceptibles de devoir récolter et analyser eux-mêmes des données dans le cadre d'une recherche à mener, ou d'un rapport d'activité à construire.
- Enfin, de manière plus générale, nous sommes tous bombardés de données chiffrées dans notre vie quotidienne, que ce soit dans les médias, les publicités, les discours politiques... L'argument statistique est utilisé dans de nombreuses situations pour mettre en lumière des problématiques sociales et pour justifier des décisions politiques. En tant que citoyen, il est important de maîtriser un minimum les techniques et les opérations statistiques pour comprendre ces informations chiffrées et élaborer un regard critique face à ces arguments statistiques.

Ce faisant, les objectifs poursuivis par l'activité d'apprentissage sont :

- Comprendre de manière générale la démarche statistique et son utilité dans la recherche scientifique, dans les métiers du social et dans la compréhension des phénomènes sociaux.
- Comprendre les concepts et outils de base de la statistique descriptive à une dimension et à deux dimensions.
- Effectuer un traitement statistique cohérent et adéquat de données quantitatives, sur papier et à l'aide d'un logiciel sur ordinateur.
- Décrire et interpréter judicieusement et de manière critique des résultats statistiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant·e sera capable de :

- Expliquer l'intérêt et les modalités d'usage de la statistique dans une démarche de recherche scientifique et de compréhension des phénomènes sociaux ;
- Définir et utiliser les concepts de base de la statistique descriptive à une dimension et à deux dimensions ;
- Choisir et effectuer, à partir d'une hypothèse à vérifier, un traitement statistique de données quantitatives. Cela implique de :

- choisir les outils statistiques pertinents en fonction de la situation ;
- réaliser correctement une analyse descriptive de données quantitatives (produire un graphique, un tableau de distribution à une variable, un tableau croisé, calculer la moyenne, la médiane, le mode, l'écart-type, la variance...);
- Utiliser les fonctions statistiques de base du logiciel Excel pour réaliser les analyses demandées ;
- Utiliser et interpréter judicieusement des résultats statistiques : à partir d'un tableau de données ou d'un graphique, l'étudiant·e sera capable d'en dégager les informations principales, de les analyser, de les interpréter de manière critique et de les utiliser en vue d'une meilleure compréhension des phénomènes sociaux

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

La matière abordée comprendra :

- Les étapes de l'approche quantitative des phénomènes sociaux (question, hypothèse, indicateurs, questionnaire...);
- les éléments théoriques de base : la population, l'échantillon, l'information (distinction entre variables qualitatives -nominales et ordinales- et variables quantitatives -discrètes et continues-), les analyses descriptive et inférentielle;
- l'analyse descriptive uni-variée : étude de la distribution des variables au moyen des tableaux de distribution et pourcentages, des mesures de tendance centrale, des mesures de dispersion, des paramètres de symétrie ainsi que des représentations graphiques;
- l'analyse descriptive bivariable : étude de l'association entre deux variables nominales (tableaux croisés, graphiques et mesure d'association), ainsi qu'entre deux variables numériques (graphiques, corrélation, régression);
- l'utilisation du logiciel Excel pour effectuer les traitements statistiques nécessaires pour répondre à une hypothèse;
- la description et l'interprétation de données statistiques dans une optique de recherche scientifique et de compréhension de phénomènes sociaux.

Démarches d'apprentissage

- Exposés magistraux portant sur les concepts et outils statistiques à maîtriser ;
- Démonstrations et exemples concrets de mise en application des outils et concepts présentés ;
- Participation à une enquête statistique ;
- Tutoriel concernant l'utilisation du logiciel Excel ;
- Séances d'exercices réalisés en cours : résolution de situations-problèmes. Travail autonome suivi d'une correction collective.

Dispositifs d'aide à la réussite

En plus des exercices d'appropriation et d'application proposés à chaque séance de cours, une évaluation formative (un test) est prévue en milieu de quadrimestre. Une correction collective du test ainsi qu'une séance de questions-réponses sont ensuite organisées à la suite du test.

Un tutoriel sous forme d'exposé vidéo sera disponible en ligne afin de permettre aux étudiant·e·s de s'approprier le logiciel Excel à leur rythme en vue de la réalisation de leur travail.

Ouvrages de référence

- Albarello, L., Bourgeois, E., & Guyot, J.-L. (2007). *Statistique descriptive: Un outil pour les praticiens-chercheurs*. Bruxelles: De Boeck.
- Blöss, T., & Grossetti, M. (1999). *Introduction aux méthodes statistiques en sociologie*. Paris: PUF.
- Crauser, J.-P., Harvatopoulos, Y., & Sarmin, P. (1989). *Guide pratique d'analyse des données*. Paris: Les Editions d'Organisation.
- Desrosières, A. (2008). *L'argument statistique I : Pour une sociologie historique de la quantification*. Paris: Presses de l'Ecole des Mines de Paris.
- Desrosières, A. (2008). *L'argument statistique II : Gouverner par les nombres*. Paris: Presses de l'Ecole des Mines de Paris.
- De Singly, F. (2012). *Le questionnaire. L'enquête et ses méthodes*. Paris: Armand Colin, Collection 128 (3e édition).
- Fox, W. (1999). *Statistiques sociales*. Laval: Les Presses de l'Université Laval.
- Howell, D. C. (2008). *Méthodes statistiques en sciences humaines*. Bruxelles: De Boeck.
- Klatzmann, J. (1992). *Attention statistiques : comment déjouer les pièges ?*. Paris: La Découverte.

- Le Guen, M. (2002). *La boîte à moustaches pour sensibiliser à la statistique*. Bulletin de méthodologie sociologique, 73, 43-64.
- Martin, O. (2012). *L'analyse quantitative des données*. Paris: Armand Colin, Collection 128.
- Rude, N., & Retel, O. (2003). *Statistiques en psychologie. Cours et exercices*. Paris: In Press.

Supports

- Un syllabus reprenant l'ensemble de la matière ainsi que les exercices ;
- Des présentations powerpoint pour chaque séance de cours, disponibles sur ConnectED ;
- La résolution des exercices vus au cours, disponible sur ConnectED;
- Un tutoriel sous forme d'exposé vidéo concernant l'utilisation du logiciel Excel, disponible sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Test organisé dans le cadre du cours (évaluation formative).
- Travail individuel visant à analyser une base de données et à tester une hypothèse à l'aide du logiciel Excel.
- Examen écrit visant à évaluer le degré d'appropriation des acquis des apprentissages.

L'examen prévoit 3 types de questions :

- Questions relatives à l'utilisation des outils statistiques (Résolution d'exercices semblables (mais non identiques) à ceux vus au cours).
- Questions de restitution évaluant le degré de compréhension des théories, concepts et outils statistiques ainsi que de leur utilisation dans une démarche de recherche.
- Questions d'interprétation de données statistiques (un tableau, un graphique, une série de données chiffrées...).

Mêmes modalités et critères pour chaque période d'évaluation.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	30			Trv	30
Période d'évaluation	Exe	70			Exe	70

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

En cas d'échec sur la note globale, l'étudiant·e a la possibilité de maintenir la note obtenue au travail à la session suivante (juin et/ou septembre), s'il le souhaite. Par contre, il est dans l'obligation de représenter l'examen écrit. Si celui-ci n'est pas représenté, on considèrera que l'épreuve n'a pas été présentée et les points obtenus au travail ne seront pas pris en considération.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).